



Didier de Launay, président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes et Katy Hoarau, présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables. © Photo Mémento

Économie

“Qui mieux que nous pour faire bouger les lignes ?”

En marge de leurs Assemblées Générales respectives, Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes organisaient l'évènement annuel “Campus” autour d'une thématique phare : la Responsabilité Sociétale des Entreprises. L'occasion de confirmer le rôle grandissant des professionnels du chiffre en termes de rapportage extra-financier.

Organisée par les professionnels du chiffre avec le soutien d'une quarantaine de partenaires, l'édition Campus 2022 a offert aux Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes du territoire, d'affiner leur expertise dans le champ de la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises, et de se familiariser avec différents outils de diagnostic qu'ils seront progressivement amenés à déployer au sein des 30.000 entreprises de La Réunion.

Le territoire compte 275 Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes. Les premiers exercent au contact rapproché du dirigeant et sont notamment chargés de produire l'information financière, quand les seconds, au nombre de 130 (Réunion + Mayotte) vérifient la sincérité et la conformité des données financières et comptes annuels produits par les premiers. Sur les 26 milliards de CA déclarés localement, les Commissaires aux Comptes en certifient plus de 20 et s'imposent ainsi à hauteur de 70% dans l'économie locale. “*Qui mieux que les professionnels du chiffre*

pour embarquer les entreprises réunionnaises dans une démarche de transition écologique ?” s'entendent Katy Hoarau, présidente du CROEC et Didier de Launay, président de la CRCC.

La comptabilité dépasse le cadre financier

Si les documents de rapportage des entreprises ont longtemps été uniquement composés de données financières, l'idée d'une nécessaire publication d'informations extra-financières de la part des entreprises, s'est imposée dès 2014 à l'échelle européenne et traduite en France en 2019 par une obligation de “*déclaration de performance extra-financière*”, laquelle vient préciser l'ensemble des actions déployées par l'entreprise pour couvrir les questions sociales, environnementales, sociétales et de gouvernance.

Pour l'heure, cette DPEF ne concerne que les “*grosses sociétés*” (+ de 500 salariés ou + de 40 millions d'€ de CA pour les entreprises cotées, + de 500 salariés ou + de 100M€ de CA pour les non-cotées).

Un cadre qui n'a de cesse de se contracter. “*Nous assistons à un changement complet de paradigme, d'autant que les textes prévoient la prise en compte progressive d'informations tracées sur l'ensemble de la chaîne de valeur (sous-traitants, fournisseurs...)*” explique Didier de Launay.

Fournir les preuves de son éco-engagement

Si l'évolution réglementaire est attendue sur un temps long, de plus en plus de financeurs, privés comme publics ont, ou sont en train d'intégrer cette notion à leurs critères d'éligibilité. Le secteur bancaire se montre plus enclin à financer les entreprises lorsqu'elles sont vertueuses, les acheteurs publics intègrent progressivement la notion RSE à leurs appels d'offres...

Et pour se prémunir de toutes velléités de greenwashing, rien de mieux que de réclamer aux organisations les preuves de leur éco-engagement. Dans le cadre réglementaire, le législateur qui impose dans de nombreux cas le recours à un tiers de confiance agréé COFAC, évoque l'éventualité de confier la certification des données extra-financières aux Commissaires aux Comptes, lesquels devront être formés à cette spécificité. Une école de l'audit a d'ailleurs été créée avec l'objectif d'y attirer des profils autres que financiers et notamment des ingénieurs en ressources naturelles, qui seront initiés aux pratiques d'Audit. L'évolution, autour de la question RSE des missions confiées aux professionnels du chiffre, devrait générer dans les années à venir, 30.000 emplois à l'échelle nationale.

Au-delà de la contrainte, une formidable opportunité

“*Lors de la préparation de ce Campus 2022, nous avons beaucoup travaillé sur ce qui pouvait intéresser nos confrères dont on pourrait penser que la RSE n'est pas la priorité*” explique Cathy Hoarau qui a pu compter sur de nombreux intervenants pour décliner les multiples aspects de la RSE au travers d'ateliers et de conférences, organisés sur deux journées. Intitulée “*Embarquement immédiat*”, la conférence de clôture du Campus 2022 des professions du chiffre réunissait Magali Maingard, responsable RSE Air Austral, Marc Delanoé, directeur développement durable l'aéroport Roland-Garros et Philippe Fabing, dirigeant de SAGIS, venus partager leur expérience en matière de RSE et démontrer la formidable opportunité offerte par la démarche, tant en termes de performance pour l'entreprise que de développement économique pour le territoire.

D.T